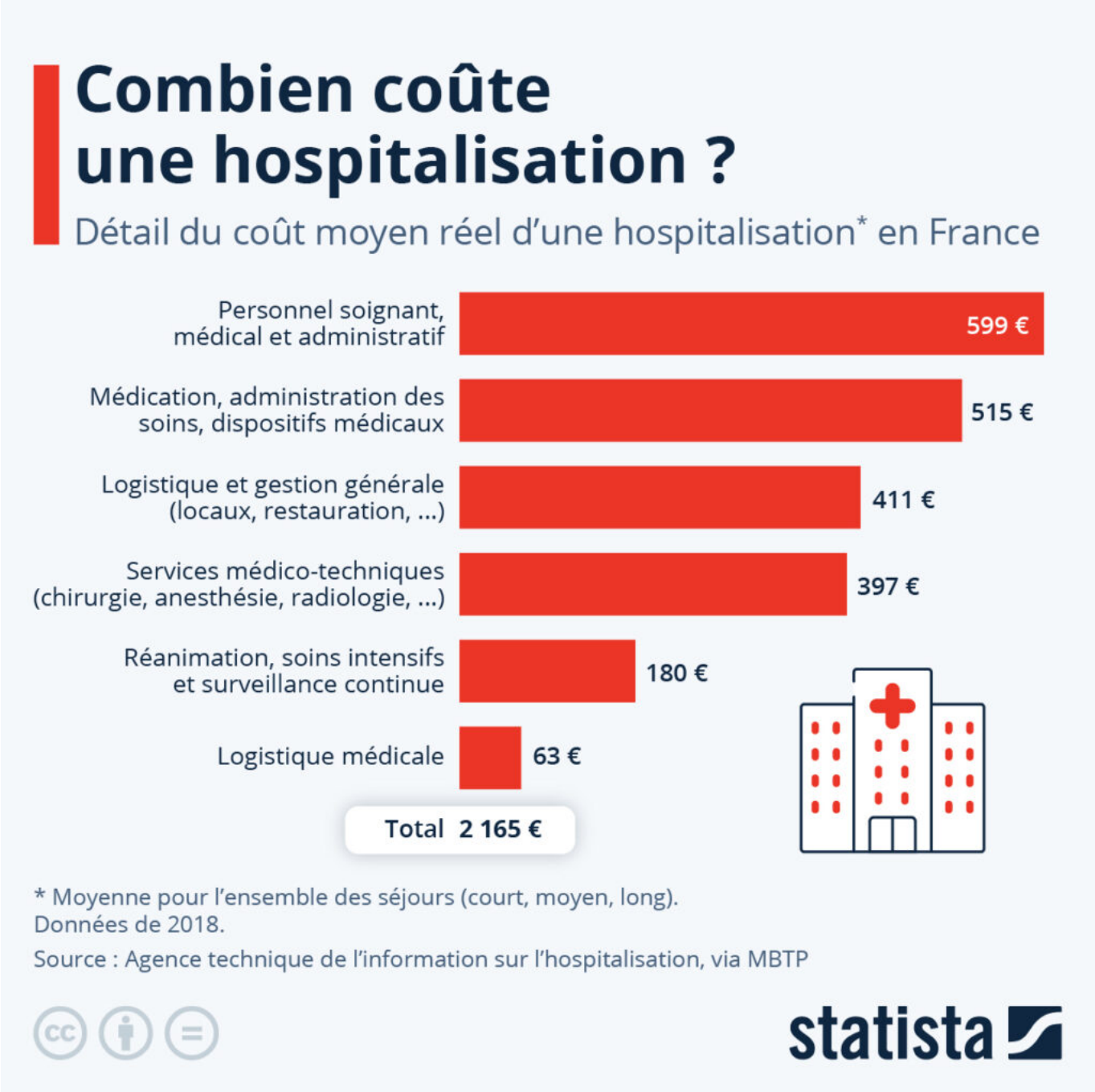
Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 13 novembre 2026

# Combien coûte une hospitalisation ?




Dans un entretien aux Echos publié mercredi 27 mars, le ministre délégué à la santé, Frédéric Valletoux,

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 13 novembre 2026

a annoncé que les prix réels des traitements en hôpitaux, soit les tarifs payés par la Sécurité sociale, allaient augmenter de 4,3 % pour les établissements publics et privés non lucratifs, et 0,3 % pour les établissements privés lucratifs cette année. Interrogé sur cette importante différence, Frédéric Valletoux a souligné que le secteur privé a connu une forte croissance ces dernières années, et que les établissements privés n'ont ainsi pas besoin du même niveau de soutien. Ces augmentations de tarifs devraient permettre « de financer des revalorisations salariales et des primes, pour les soignants qui font des gardes, par exemple », a expliqué le ministre délégué.

Comme le montre notre infographie, basée sur des données de l'Agence technique de l'information sur l'hospitalisation (ATIH), un séjour à l'hôpital coûtait en moyenne 2 165 € en 2018, répartis entre plusieurs postes de dépenses. La part la plus importante du coût d'une hospitalisation va à la rémunération du personnel hospitalier : pour le séjour moyen en 2018, les frais de personnel représentaient 599 €. Venaient ensuite les soins et médications, qui coûtaient en moyenne 515 €, puis les considérations de logistique et gestion, comme le coût des locaux hospitaliers, ou encore les frais de restauration (411 € en moyenne). Cependant, la vaste majorité de ces frais ne sont pas à la charge du patient, puisqu'au moins 80 % sont pris en charge par la Sécurité sociale, et le reste peut être couvert par une mutuelle.

De Valentine Fourreau pour Statista

---

# Le point sur la situation sanitaire en Vaucluse

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 13 novembre 2026



**La quatrième vague n'épargne pas le Vaucluse. En l'espace de deux semaines, le taux d'incidence pour 100 000 habitants est passé de 80 à 396 (semaine 30).**

A la date du 2 août 2021, 70 personnes étaient hospitalisées dont 6 en réanimation et soins intensifs, 44 en hospitalisation conventionnelle et 20 en soins de suite et réadaptation. 1 092 décès sont à déplorer depuis le début de l'épidémie. 332 819 personnes ont reçu au moins une dose de vaccin dans le département, soit près de 59,3 % de la population (63,4% au niveau national). 278 575 personnes ont reçu deux doses de vaccin, soit 49,7% de la population (52,9 % au niveau national). 12 233 mineurs ont reçu au moins une dose de vaccin depuis le déploiement de la campagne.

## Pass sanitaire

Depuis le 21 juillet, le pass sanitaire est exigé pour entrer dans les lieux de culture et de loisirs rassemblant plus de 50 personnes. En accord avec le Conseil constitutionnel, le pass sanitaire devrait s'appliquer à partir du 9 août « dans les cafés, les restaurants, ainsi que dans les hôpitaux, les maisons de retraite, les établissements médico-sociaux », détaille le gouvernement. Pour les centres commerciaux, un seuil doit être défini par décret pour fixer les établissements où il sera obligatoire. Les déplacements pour les longs trajets en avion, train et car devraient également être concernés. Le pass sanitaire n'est pas exigé (jusqu'au 30 septembre) pour les enfants de 12 à 18 ans, y compris dans les lieux qui étaient

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 13 novembre 2026

déjà soumis au pass depuis le 30 juin.

### Port du masque

Jusqu'au 31 août, l'obligation du port du masque en Vaucluse est étendue aux situations suivantes :

- sur les marchés de plein-air alimentaires et non-alimentaires, les brocantes et vide-greniers, foires et fêtes foraines, et les ventes au déballage
- pour tout rassemblement public générant un regroupement important de population, dont les manifestations sur la voie publique , tel que les festivals, les concerts en plein-air et les évènements sportifs de plein-air
- aux abords des crèches, des établissements scolaires, écoles, collèges, lycées et établissements d'enseignement supérieur, dans un rayon de 50 mètres aux alentours, aux heures de fréquentation liées à l'entrée et à la sortie des élèves et des étudiants
- dans les transports publics et dans les espaces d'attente des transports en commun terrestres et aériens (abris bus, aérogares, quais des gares, quais des voies de tramways)
- aux abords des centres commerciaux dans un rayon de 50 mètres
- aux abords des lieux de culte dans un rayon de 50 mètres aux heures d'entrée et de sortie des offices
- au sein des espaces et des files d'attente à l'extérieur des établissements recevant du public

Dans les rues, les zones piétonnisées et les espaces publics, le port du masque est également obligatoire lorsqu'il est impossible de respecter la distance de deux mètres ou que la densité de population est importante.

### Consommation d'alcool interdite sur la voie publique

Par ailleurs, la consommation d'alcool est interdite sur la voie publique sur l'ensemble des communes du département, « considérant le caractère désinhibant de la consommation d'alcool, et notamment s'agissant du respect des gestes barrières nécessaires pour limiter la propagation virale », indique la préfecture dans son communiqué.

### Centres de vaccination en Vaucluse

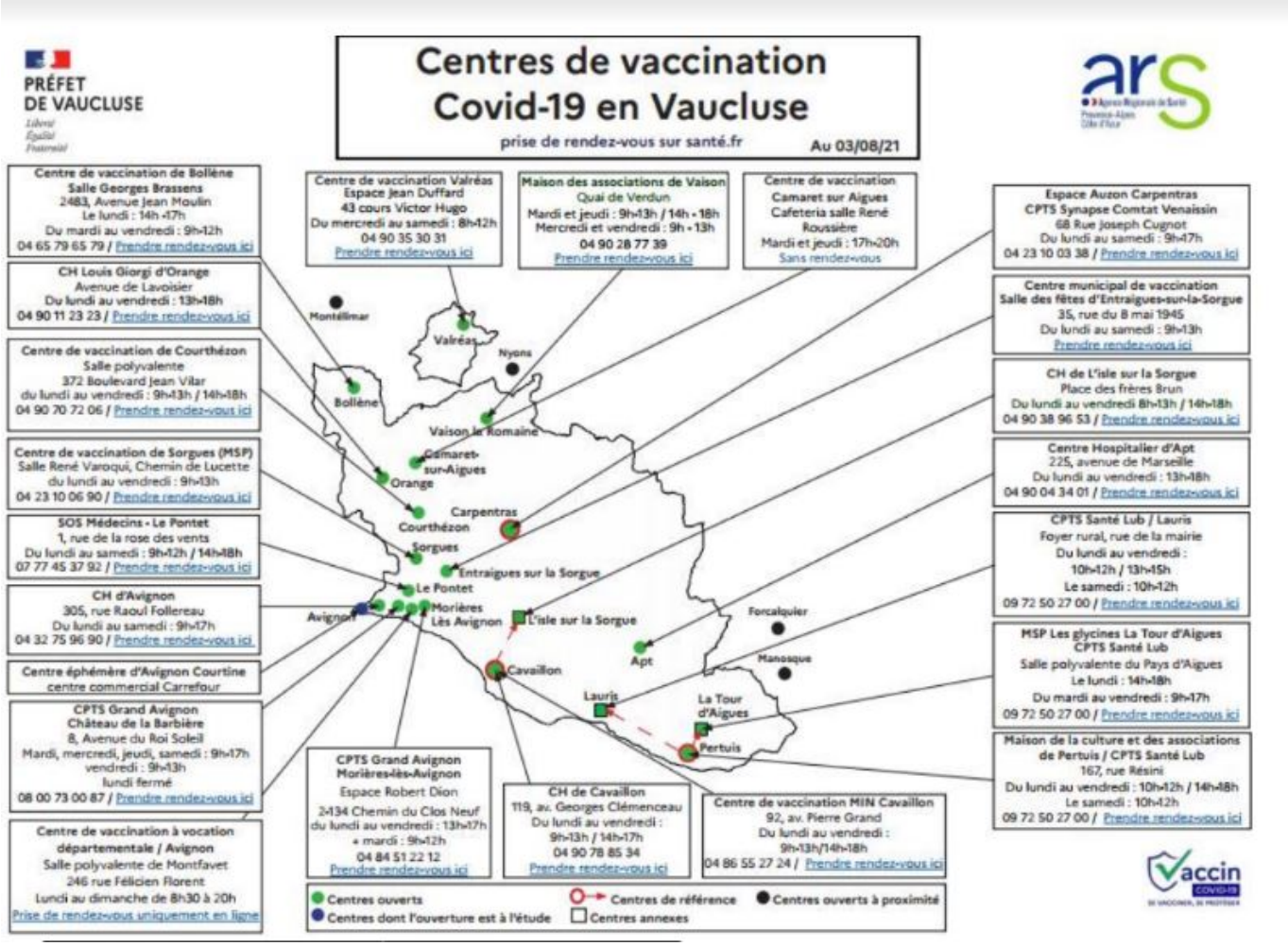
Deux nouveaux centres de vaccination sont déployés en Vaucluse portant ainsi à 22 le nombre total de centres de vaccination Covid-19 installés dans le département. Un premier centre de vaccination, ouvert le mardi 3 août 2021 à Camaret-sur-Aigues, dans les locaux de la cafétériat salle René Roussière, permettra de vacciner le public les mardis et jeudis de 17h à 20h sans rendez-vous. Un second centre de vaccination a ouvert le mercredi 4 août 2021 au sein des locaux de la galerie marchande du Carrefour Courtine d'Avignon. Des créneaux de rendez-vous sont d'ores et déjà disponibles sur https://www.maiia.com/centre-de-vaccination/84000-AVIGNON.

La seconde dose en vaccins Pfizer ou Moderna peut être réalisée, pendant la période estivale selon un

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 13 novembre 2026

intervalle allant de 21 à 49 jours après la première dose.




## Fin de la gratuité des tests PCR

La fin de la gratuité des tests PCR est prévue à l'automne. Les tests PCR deviendront payants, sauf prescription médicale, «afin d'encourager la vaccination plutôt que la multiplication des tests ». La date précise de la mise en place de cette mesure n'a, cependant, pas été communiquée.

## Une troisième dose dès le mois de septembre

Pour éviter une baisse du taux d'anticorps chez certains, une campagne de rappel vaccinal à compter de début septembre sera également mise en place pour les personnes vaccinées depuis janvier et février.

L.M.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839
Pour toujours en savoir plus, lisez **www.echodumardi.com**, le seul média économique 100% Vaucluse habilité à publier les annonces légales, les appels d'offres et les ventes aux enchères !

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 13 novembre 2026

# (Vidéo) Sorgues, la Clinique Fontvert lance une appli mobile pour ses patients




**La Clinique Fontvert, établissement Elsan à Sorgues, vient de mettre en place Adel, un assistant digital accessible à tous et en particulier à ses patients en ambulatoire. Cette application mobile permet un accompagnement personnalisé à chaque étape du parcours de soins, de la décision d'intervention jusqu'au retour au domicile.**

### Dans le détail

Concrètement, l'application digitale permet de préparer le patient à son hospitalisation, de l'informer sur l'établissement, de l'accompagner et de le rassurer le jour de son intervention ou encore d'assurer un suivi pré et post-opératoires, bref, l'assistant digital santé est une plateforme conçue pour fluidifier le lien entre le patient, l'équipe médicale et l'établissement.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 13 novembre 2026

### Des questionnaires interactifs

À certaines étapes de son parcours, le patient est invité à répondre à des questionnaires interactifs pour assurer le suivi pré et post-opératoires, tandis qu'une console de suivi permet à l'équipe soignante de vérifier l'état de santé du patient-utilisateur. Selon les réponses fournies par celui-ci, l'équipe médicale pourra, également, décider de le recontacter. « *L'objectif est de permettre au patient de vivre ces moments en toute sérénité, d'être rassuré en ayant à disposition toutes les informations dont il a besoin* », explique Sofien Khachremi, directeur de l'établissement.

### Un assistant administratif

L'assistant digital Adel permet également aux patients de simplifier bon nombre de démarches liées à leur santé : prise de rendez-vous en ligne, organisation de soins infirmiers à domicile, téléconsultations ou encore paiement en ligne sécurisé des factures.

### Un dossier digital

L'appli Adel est accessible à tous, gratuitement sur IOS et Android, même en dehors du cadre d'une hospitalisation. Les patients hospitalisés en ambulatoire à la Clinique Fontvert sont bien sûr invités à la télécharger dans le cadre de leur suivi. Ils peuvent alors y importer leur dossier et accéder à un bouquet de services additionnels personnalisés. «*Cette appli regroupe plusieurs services médicaux, c'est un véritable gain de temps*, explique Joëlle, une patiente de la clinique Fontvert. *Et j'ai pu être suivie à distance après mon intervention. Moi qui habite loin de Sorgues, ça facilite l'accès aux soins.*»

Adel, une appli pour simplifier son hospitalisation, notamment à la Clinique Fontvert